

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 12 OCTOBRE 2020

TRAVAUX RÉALISÉS PAR DES CONSEILLERS ET L'EMPLOYÉ COMMUNAL :

Entretien et taille du terrain de sport, des espaces verts et du cimetière.

Mise en place de la déviation pour le marché aux puces, des tonnelles prêtées par la commune de Mont Bernanchon et des barrières de signalisation à Calonne.

Teinte des panneaux de l'estrade.

Rechargement du chemin le long de la ligne de chemin de fer.

Aménagement du bar dans la nouvelle salle.

Remise en état de la chapelle Loutre avec création d'une ventilation.

SECURITÉ :

La mairie a entrepris les démarches concernant la zone de limitation de vitesse à 30 km/h pour tous les véhicules qui sera mise en place entre le feu de la place Julien Lestage et le parking de l'école.

Concernant l'étude pour la déviation des poids lourds, le dossier est en sous-préfecture.

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.

Contrôle des installations électriques et gaz de l'ensemble des bâtiments par la société Bureau Véritas pour un coût de 1.666 € HT.

ÉCOLE :

La présidente de l'APE, Mme MASSE a rencontré avec la directrice de l'école, Mme Duvivier, une société d'Hazebrouck, pour réaliser un devis de pose aux sols de jeux thermocollés dans la cour de l'école. Le devis est à l'étude avec la mairie.

Le contrôle de la qualité de l'air dans les classes est prévu en décembre pour un coût de 388 € HT.

MÉDIATHÈQUE :

Les bénévoles ont effectué le déménagement complet de la médiathèque et fini le rangement cette semaine. Félicitations pour leur participation.

>> Réouverture le mardi 27/10.

AINÉS :

Les bons cadeaux à destination de nos aînés (*du fait de l'annulation du repas du CCAS*) seront distribués le samedi 7 novembre à partir de 9h.

SALLE MULTI-ACTIVITÉS :

Après vote la nouvelle salle des fêtes portera le nom de : **SALLE DES 2 LYS**, en référence à l'ancienne et à la nouvelle Lys qui traversent notre village.

Le conseil a également débattu de la signalétique de la salle ainsi que de la caution lors de la location qui passe à 1.000€ pour se préserver en cas de dégradations.

CATASTROPHES NATURELLES :

Les dossiers déposés par la mairie ont été refusés. Des études complémentaires sont en cours dont les résultats vous seront communiqués.

PRIME LYCÉENS :

Pour rappel, vous avez jusqu'au 31 octobre pour déposer votre RIB et certificat de scolarité.

PLANTONS LE DECOR :

Comme chaque année, l'action est reconduite.

L'objectif de « Plantons le décor » est de préserver l'originalité des paysages et sauvegarder les arbres, arbustes et fruitiers de la région en plantant des variétés anciennes de fruitiers dans leurs aménagements paysagers qui façonnent le paysage régional du Nord/Pas de Calais.

Si vous êtes intéressés, le dossier est à retirer en mairie.

DIVERS :

Réhausse du filet du multisport prévu pour un coût de 1.908€ TTC

>> A compter du 26/10, réouverture du multisport aux horaires suivants :

Du 1^{er} novembre au 31 mars : 9h00 – 18h00

Du 1^{er} avril au 31 octobre : 9h00 – 20h